



Chargé de mission aux actions éducatives et à l'égalité des territoires

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré

Lieu d'exercice : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

Date de prise de fonction : prise de fonction à l'issue de la commission d'entretien

Description des missions :

■ Mise en œuvre, suivi et animation des actions et dispositifs éducatifs

- L'une des priorités ministérielles, dans le cadre de la loi pour une École de la confiance, porte sur l'articulation et la complémentarité des dispositifs du champ scolaire et hors temps scolaire pour une prise en compte des problématiques éducatives dans leur globalité. Le chargé de mission devra ainsi assurer le suivi des dispositifs suivants : Service National Universel (SNU), vacances apprenantes, rythmes scolaires, PEDT, plan mercredi, Devoirs faits, en lien fort avec le service de la DEAE et le SDJES.

- S'agissant de la dimension éducative, le chargé de mission devra promouvoir et développer au sein des écoles et des établissements scolaires avec l'appui de la DEAE, les dispositifs, prix, concours, journées et semaines thématiques qui ne relèvent pas de l'action artistique et culturelle et des enjeux de défense, mémoire et citoyenneté. (DGESCO). Il s'attachera à suivre les actions favorisant la promotion de la lecture, grande cause nationale.

- Pour ces deux champs, le chargé de mission devra impulser, coordonner, accompagner et suivre l'ensemble des domaines, les démarches et activités situées dans le champ des actions éducatives ; faire le lien entre les différents services de la DSDEN ; faire le lien entre les différents niveaux de gestion des dossiers (conseillers pédagogiques, chargés de mission, IEN, principaux, proviseurs...) ; participer aux instances concernant les actions éducatives avec différents partenaires institutionnel ; impulser et valoriser de nouveaux dispositifs en faveur de l'égalité des chances ; relayer et valoriser l'existant.

■ Le chargé de mission à l'égalité des territoires sera amené à instruire les dossiers relatifs à la ruralité en lien avec le chargé de mission politique de la ville et éducation prioritaire.

Compétences et qualités requises :

Sur l'ensemble de ces sujets, le chargé de mission pourra être sollicité pour la rédaction de notes, l'élaboration de tableaux de bord et la préparation des dialogues de gestion et de pilotage pédagogique des réseaux.

Une implication personnelle, une grande disponibilité et une capacité d'adaptation seront décisives pour la réalisation des objectifs fixés.

Le chargé de mission devra faire preuve de rigueur mais aussi d'un sens de l'écoute, d'esprit d'organisation, de réactivité, de discrétion, de loyauté, de diplomatie et du sens relationnel.

Il devra également hiérarchiser les urgences et adapter sa communication avec les services ou les partenaires.

Personne à contacter pour obtenir pour des informations sur le poste : Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes (ia06-cab@ac-nice.fr)

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'Education nationale et simultanément à la DIPE2 (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.